

SÉNAT

1^{re} SESSION ORDINAIRE DE 1963-1964

Annexe au procès-verbal de la séance du 13 novembre 1963.

RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1964, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. Marcel PELLENC,
Sénateur,
Rapporteur général.

TOME III

EXAMEN DES CREDITS
ET DES DISPOSITIONS SPECIALES

ANNEXE N° 21

SERVICES DU PREMIER MINISTRE

VIII. — Commissariat général du Plan d'équipement
et de la productivité.

Rapporteur spécial : M. Max FLÉCHET

(1) Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Jacques Masteau, Gustave Alric, Jean-Eric Bousch, vice-présidents ; Yvon Coudé du Foresto, Martial Brousse, Julien Brunhes, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Paul Chevallier, Bernard Chochoy, André Colin, Antoine Courrière, Marc Desaché, Jacques Descours Desacres, Paul Driant, René Dubois, Max Fléchet, Pierre Garet, Michel Kistler, Roger Lachèvre, Jean-Marie Louvel, André Maroselli, Georges Marrane, Pierre Métayer, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, Georges Portmann, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Jacques Richard, Ludovic Tron.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) : 549 et annexes, 568 (tomes I à III et annexe 20), 586 (tomes I et II, annexe VII) et in-8° 101.

Sénat : 22 (1963-1964).

Mesdames, Messieurs,

Comparé à celui de 1963, le budget de 1964 du Commissariat général du Plan, tel qu'il nous est soumis après sa modification par l'Assemblée Nationale sur amendement du Gouvernement, se présente de la manière suivante :

	1963	1964
TITRE III. — Moyens des services.....	4.808.939	5.820.761
TITRE IV. — Interventions publiques.....	8.708.500	8.508.500
Total	13.512.439	14.329.261

Forte augmentation des dépenses de gestion — plus d'un cinquième — légère réduction des crédits de subventions, tel est l'aspect général du budget de 1964.

I. — Les moyens des services.

L'essentiel du supplément de dépenses — 1.016.822 F — concerne des mesures nouvelles puisqu'au titre des mesures acquises il n'est demandé que 63.540 F : une majoration de 243.540 F des rémunérations du personnel qui est propre à toute la fonction publique, une diminution de 180.000 F correspondant à la non-reconduction de diverses dépenses de matériel et d'entretien.

Mis à part la création d'un poste d'inspecteur du service intérieur, opération d'ailleurs gagée par une suppression d'emploi et le renouvellement de deux véhicules, les dépenses nouvelles concernent l'accroissement des activités du Commissariat : la préparation du V^e Plan et le renforcement des études prospectives et méthodologiques.

A. — LA PRÉPARATION DU V^e PLAN

Elle se traduit, dans le domaine budgétaire, par la création de trois emplois de secrétaire, d'un emploi d'agent contractuel et, surtout, par la location d'un ordinateur électronique. Coût total pour 1964 : 552.122 F.

Les travaux préparatoires ont déjà commencé l'an dernier par des réunions d'experts du Commissariat de l'Institut national de la statistique, du Service des études économiques et du Ministère des Finances. L'élaboration du V^e Plan s'effectue compte tenu de trois novations :

1. — *Les grandes options du Plan seront soumises au Parlement* (art. 2. de la loi du 4 août 1962), avant que le Gouvernement adresse ses directives au Commissariat général ;

2. — *Les variantes proposées au Parlement seront plus nombreuses que dans le plan précédent ;* alors que ce dernier ne contenait, lors de sa phase préparatoire, que des options relatives au taux de croissance et aux investissements sociaux, nous verrons apparaître plusieurs hypothèses dans les domaines suivants : emploi ; modalités du partage de la production intérieure entre consommation et investissements productifs ou sociaux ; orientation à fixer aux équipements sociaux ; modalités d'une politique d'entraînement en matière régionale ; conditions et formes d'une solidarité plus active ;

3. — Les *tranches opératoires régionales* seront définies dans le rapport soumis au Parlement. Déjà des directives d'aménagement du territoire ont été élaborées grâce aux travaux de la Commission nationale d'aménagement du territoire. D'autre part, les instances régionales participeront à l'examen des projets.

En bref, au fur et à mesure de son fonctionnement, l'outil de la planification s'affine et se perfectionne.

B. — LE RENFORCEMENT DES ÉTUDES PROSPECTIVES ET MÉTHODOLOGIQUES

Il s'agit là d'un autre aspect du perfectionnement de l'approche économique des problèmes. Coût pour 1964 : 435.509 F et création de 12 emplois qui permettent, par ailleurs, d'économiser 56.000 F sur la dotation pour travaux confiés à des experts français ou étrangers.

1. — *Les études prospectives.*

C'est l'année 1985 qui a été prise comme « horizon » en la matière et deux voies sont en cours d'exploration :

— la recherche d'une ou plusieurs situations économiques possibles à ce terme, compte tenu des tendances profondes de l'économie (évolution démographique, croissance de la productivité, nouvelle répartition des personnes actives...);

— l'étude des « faits porteurs d'avenir » dont l'apparition peut modifier l'évolution normale : inventions, rôle des loisirs, nouvelles conditions d'urbanisme. Une Commission a été instituée dans ce but. Elle est présidée par M. Guillaumat.

2. — *Les études méthodologiques.*

Elles seront poursuivies dans les directions suivantes :

— introduction de « variantes » dans les projections économiques ;

— adaptation de la méthodologie de la planification aux méthodes économétriques modernes ;

— études des caractéristiques économiques des différentes branches productives : ainsi, par exemple, de la notion de « coefficient de capital » ;

— études tendant à mettre au point les méthodes de régionalisation des perspectives économiques et des programmes d'investissement.

II. — Les interventions publiques.

Le montant des subventions accordées par le Commissariat général aux organismes qui se consacrent à l'étude de la consommation et à l'accroissement de la productivité subira une légère diminution en 1964.

A. — L'ÉTUDE DE LA CONSOMMATION

La subvention inscrite au chapitre 44-11 et qui est versée au Centre de recherches et de documentation sur la consommation (C. R. E. D. O. C.) s'élève à 700.000 F.

Toutefois, il est signalé que l'organisme bénéficiera, en cours d'année, d'un crédit supplémentaire de 350.000 F à provenir du budget des Charges communes et de sommes dont le montant n'est pas encore précisé, qui seront prélevées sur la dotation du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire : elles financeront certaines enquêtes sur les agglomérations urbaines.

Rappelons que le C. R. E. D. O. C. entreprend, à la demande des services publics ou des entreprises privées, des enquêtes sur la consommation dans le passé ou sur les perspectives d'évolution de la demande. En 1963, la subvention aura couvert un peu plus du quart du budget dont la charge principale est constituée par la rémunération de 78 agents.

Nous donnons en annexe une note sur l'activité de l'organisme.

B. — LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

Les subventions de l'espèce sont inscrites à deux chapitres :

Le chapitre 44-12. — Subvention à l'Association française pour l'accroissement de la productivité (A.F.A.P.) : 1.508.500 F.

Le chapitre 44-14. — Subventions tendant à favoriser le développement de la productivité : 6.300.000 F, gérés d'ailleurs par l'A.F.A.P. pour le compte du Commissariat.

Les crédits avaient été maintenus, à l'origine, à leur niveau de l'an dernier dans l'attente d'une réforme de la structure et du fonctionnement des organismes chargés de promouvoir l'accroissement de la productivité : un amendement gouvernemental adopté par l'Assemblée Nationale les a réduits de 200.000 F.

Nous donnons en annexes le détail de l'utilisation qui a été faite des crédits en cause en 1963.

*

* *

L'analyse du budget du Commissariat général du Plan nous donne l'occasion de faire le point sur l'exécution du IV^e Plan — qui, au 31 décembre 1964, en sera à sa troisième année — et d'apprécier dans quelle mesure l'Etat, pour ce qui le concerne, aura respecté ses engagements.

Le tableau ci-après retrace, par grands secteurs, le volume des autorisations de programme accordées en 1962, 1963 et 1964. La comparaison avec les prévisions nous permettra de chiffrer le pourcentage de couverture :

	PLAN			AUTORISATIONS DE PROGRAMME				POURCENTAGE de couverture (col. 8). (col. 7/col. 3).
	Evaluation 1961 (col. 1).	Complément 1962 (col. 2).	Total (col. 3).	1962 (col. 4).	1963 (col. 5).	1964 (col. 6).	Total (col. 7).	
	(En millions de francs.)							
Agriculture	5.500	344	5.844	1.132	1.457	1.576	4.165	71,2
Equipement culturel	900	»	900	142	197	229	568	63,1
Equipement scolaire	12.000	»	12.000	2.472	2.742	3.334	8.548	71,2
Equipement urbain	2.063	»	2.063	351	418	478	1.247	60,4
Equipement sanitaire	1.400	»	1.400	250	364	485	1.099	78,5
Education surveillée	200	»	200	20	40	40	100	50
Transports :								
Ports	615	»	615	134	150	148	432	70,2
Voies navigables	767	»	767	141	187	220	548	71,4
Aviation civile	1.500	»	1.500	403	345	425	1.173	78,2
Routes nationales	1.486	»	1.486	307	315	409	1.031	69,3
Autoroutes	1.414	830	2.244	498	500	622	1.620	72,1
P. T. T.	4.500	»	4.500	970	1.200	1.360	3.530	78,4
D. O. M.	460	»	460	91	104	122	317	68,9
Fonds d'aménagement du territoire..	»	»	»	»	40	150	190	»
Total	32.805	1.174	33.979	6.911	8.059	9.598	24.568	72,3

En moyenne, le rythme des engagements apparaît relativement satisfaisant puisque, pour les trois années, il atteindra 72,3 %. Notons toutefois qu'engagement n'est pas synonyme d'exécution : c'est dire que dans la mesure où les crédits ne seraient pas consommés avec la célérité suffisante, l'exécution du Plan s'en ressentirait d'autant que les hausses de prix sont à prendre en compte (1).

Par ailleurs, les résultats par secteurs font apparaître une « fourchette » trop grande qui va de 50 % pour l'éducation surveillée à 78,4 % pour les P. T. T.

Les résultats semblent bons en ce qui concerne les télécommunications, l'équipement sanitaire — domaines il est vrai où le Plan avait tiré un peu court. Ils sont par contre, et compte tenu des besoins, insuffisants en matière d'équipements scolaire, urbain et routier.

*

* *

Sous le bénéfice des observations qui précèdent, votre Commission des finances vous propose l'adoption du budget du Commissariat général du Plan d'Équipement et de la Productivité pour 1964.

(1) A titre d'exemple, l'évolution de l'indice du coût de la construction a été la suivante :

1^{er} janvier 1959 : 100.
1^{er} janvier 1960 : 101,4.
1^{er} janvier 1961 : 100,7.
1^{er} janvier 1962 : 104,9.
1^{er} janvier 1963 : 112.
1^{er} avril 1963 : 118,2.

ANNEXES

ANNEXE I

NOTE SUR L'ACTIVITE DU CENTRE DE RECHERCHES ET DE DOCUMENTATION SUR LA CONSOMMATION EN 1963

Ces activités ont continué à se développer sous deux aspects :

- des études et fonction d'intérêt général : observation; analyse, prévision des phénomènes de consommation, documentation et publications ;
- des études spéciales faites sous contrats, à la demande d'utilisateurs particuliers.

I. — Travaux d'intérêt général financés sur la subvention.

1° *Travaux de Comptabilité Nationale.*

- Etablissement et publication des statistiques de la consommation des Français de 1959 à 1961 ;
- Estimation de la consommation des Français en 1962 et 1963 en quantités, valeurs et indices de prix ;
- Les recherches en vue d'améliorer les dossiers concernant la consommation des collectivités se sont poursuivies.

2° *Travaux d'analyse et de recherche.*

Ils portent sur les données des enquêtes : budgets des familles (1956) ; automobile (1959) ; dépenses médicales (1960) ; logement (1961) ; ressources et niveaux de vie des familles nombreuses (1962-1963).

En liaison avec l'I. N. S. E. E. une nouvelle enquête logement (1963) est en préparation.

3° *Etudes préparatoires du V° Plan.*

Ces études menées en liaison avec l'I. N. S. E. E. ont pour but d'établir des projections à long terme de la consommation des ménages. Les travaux du C. R. E. D. O. C. ont porté spécialement sur :

- les consommations alimentaires, en quantités, en valeurs et en bilans nutritifs ;
- les consommations médicales ;
- l'influence des variations de prix relatifs sur la demande.

En outre, une étude sur l'évolution à long terme de l'activité des secteurs fournissant des services aux ménages est en cours, en liaison avec le Plan et l'I. N. S. E. E.

4° *Service de Documentation.*

Le C. R. E. D. O. C. consacre une part appréciable de ses activités à répondre aux demandes d'information et de documentation dans le domaine des statistiques de consommation.

En outre, il accueille en permanence 2 ou 3 stagiaires français ou étrangers qui reçoivent une information détaillée, voire même une formation.

5° Liste des principales publications.

A. — REVUE : « Consommation » (trimestrielle) :

N° 1 Janvier-Mars parue le 1 ^{er} juin.....	108 pages.
N° 2 Avril-Juin parue le 15 Septembre.....	102 pages.
N° 3 Juillet-Septembre	sous presse.
N° 4 Octobre-Décembre	sous presse.

B. — RAPPORTS (du 1^{er} janvier 1963 au 30 juin 1963) :

Etudes urbaines (15 rapports).....	369 pages.
Consommation alimentaire et agricole (6 rapports).....	71 pages.
Consommation des ménages (11 rapports) et comportement du consommateur	417 pages.
Logement (12 rapports)	333 pages.
Prévision économique (5 rapports)	156 pages.
Consommation médicale (8 rapports)	300 pages.
Econométrie (6 rapports)	106 pages.

II. — Les études spéciales effectuées sous contrat.

Elles peuvent être classées en trois catégories :

1. Etudes des développements urbains : réalisées pour le compte du Commissariat général du Plan, du Ministère de la Construction, du District de Paris, des collectivités locales.

En 1963, les études locales ont porté sur :

— Toulouse, la Somme, le District de Paris, pour ce dernier trois études sont en cours.

Les études méthodologiques sur l'armature urbaine, entreprise en 1962, se sont poursuivies en 1963.

2. Etudes économiques diverses réalisées pour le compte d'organismes publics et privés, français ou étrangers.

- Ministère de la Construction : enquête et études sur le logement ;
- Sécurité Sociale : enquête et études sur les dépenses médicales, sur les budgets des familles nombreuses ;
- Etablissements financiers : enquête sur l'épargne ;
- Organismes professionnels : étude sur les fruits et légumes ;
- Commissariat au Tourisme : étude sur les dépenses de déplacements et les dépenses sociales des entreprises profitant à l'industrie touristique ;
- Département de l'Agriculture des U. S. A. : étude des perspectives de la production agricole et de la consommation alimentaire ;
- Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : étude sur le marché des produits alimentaires.

3. Etude et recherches réalisées sur convention passée par le Fonds de Développement de la Recherche Scientifique et Technique de la D. G. R. S. T. (Délégation Générale de la Recherche Scientifique et Technique).

Programme de recherche sur les facteurs économiques, sociologiques et psychologiques du comportement du consommateur d'après les données fournies par les enquêtes sur :

- les familles nombreuses ;
- les consommations collectives des ménages ;
- l'Epargne.

Utilisation des subventions 1962 et 1963.

1962

Les travaux de Comptabilité nationale avaient occupé, en moyenne, quatre chercheurs à plein temps et un à mi-temps.

Les travaux d'analyse et d'exploitation d'enquête avaient représenté l'activité de huit personnes à temps plein et une à mi-temps.

Le temps de deux autres personnes avait été consacré aux travaux de documentation de publications, ainsi qu'à la formation des stagiaires.

Au total, sur un effectif moyen de 39 chercheurs, l'équivalent de 15 personnes à temps plein (soit 38 % de l'effectif de recherches) a été affecté en 1962 aux travaux financés par la subvention.

La subvention du Commissariat général du Plan représentait en 1962 environ 35 % des recettes du C. R. E. D. O. C.

1963

Travaux de Comptabilité nationale..... 5 personnes.

Travaux préparatoires pour le V^e Plan..... 5 personnes.

Travaux d'analyse et de recherche..... 9 personnes.

Documentation et enseignement..... 3 personnes.

Au total en 1963 sur un effectif total moyen de 78 personnes, l'équivalent de 22 personnes, soit 27 %, ont été affectées aux travaux financés par la subvention du Commissariat général du Plan qui représente 26 % des recettes du C. R. E. D. O. C. (cf. tableaux, p. 13).

Budget et état du personnel.

I. — Etat du personnel.

ACTIVITE — Statut hiérarchique.	CADRES de direction.	CADRES chercheurs.	CADRES techniciens.	NON-CADRES techniciens.	TOTAL
Direction	2	0	0	0	2
Administration ..	2	0	1	8	11
Recherche	2	28	9	26	65
Total	6	28	10	34	78

II. — Budget: Prévisions de recettes et dépenses 1963.

A. — RECETTES

1° Subvention		700.000
2° Marchés et contrats d'études économiques :		
1. Contrats passés en 1962 dont l'exécution se poursuit en 1963.....		568.259
2. Contrats passés en 1963 :		
Commissariat général du Plan.....	324.350	
Etat (Ministères)	210.000	
Collectivités locales	25.000	
D. G. R. S. T.	490.500	
District de Paris.....	170.000	
Organismes divers	203.822	
		<u>1.423.672</u>
Total		<u><u>2.691.931</u></u>

B. — DÉPENSES

1° Immobilisation		100.000
2° Charges par nature :		
Frais de personnel.....	1.820.000	
Fournitures de bureau.....	50.000	
Impôts et taxes.....	5.000	
Loyer et charges locatives.....	160.000	
Travaux, fournitures et services extérieurs.....	488.000	
Transports et déplacements.....	40.000	
Frais de gestion.....	61.200	
Frais financiers	5.000	
		<u>2.579.200</u>
Total		<u>2.679.200</u>
Recettes	2.691.931	
Dépenses	2.679.200	
Excédent des recettes.....		<u>12.731</u>

ANNEXE II

NOTE SUR L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITE

La recherche et la diffusion des informations et des moyens qui peuvent concourir à l'organisation et à la gestion de l'entreprise, à une meilleure connaissance des problèmes économiques et sociaux, donc à une augmentation de la productivité, sont soumises à divers facteurs qui entraînent, pour les animateurs de l'A. F. A. P. et de ses différents services, la nécessité constante de s'adapter et de prévoir. Ces facteurs sont essentiellement :

- la mise en place de nouvelles structures (institutions européennes, groupements) ;
- l'apparition de nouvelles techniques de gestion et d'organisation ;
- l'évolution de la notion de productivité.

Cette évolution incite les actions de productivité à se développer sur deux voies. La première consiste à réunir et à diffuser des informations correspondant à des problèmes courants et susceptibles d'assimilation pour une application immédiate. La seconde requiert une attention particulière à l'égard de facteurs économiques et sociologiques qui affectent le développement de la production et de la distribution et qui ont motivé la création de groupes d'étude au sein et sous l'égide du Centre français de productivité.

L'information et la diffusion de l'idée de productivité, sous toutes ses formes, se traduisent par un effort sur le plan de la documentation, par l'intermédiaire du livre, de la presse et du film, et au moyen de conférences, de stages et de journées d'études. Cet effort n'est pas limité à la région parisienne, mais se prolonge par une action régionale importante. Enfin des actions dans des domaines spécialisés (psychosociologie industrielle, études et mesures de productivité, recherche et développement) donnent lieu à de nombreuses enquêtes et études dont certaines sont exécutées à l'échelon international.

I. — L'information et la diffusion de l'idée de productivité.

A. — LA DOCUMENTATION ÉCRITE. — SERVICE D'ORIENTATION ET DE DOCUMENTATION

Devant l'énorme prolifération des publications, l'A. F. A. P. s'est efforcée, par une *attitude sélective* et par une *politique de décentralisation*, de contribuer à une meilleure adaptation de l'offre à la demande, de promouvoir l'idée de documentation comme facteur d'organisation et de gestion.

En 1962-1963, le Service de Documentation a développé au maximum les prêts d'ouvrages et de revues, les fichiers et dossiers, le système « Questions et Réponses », les moyens en renseignements techniques industriels. La moyenne *mensuelle* s'établit autour de 350 prêts d'ouvrages, 250 prêts de revues ou autres documents, 500 renseignements fournis oralement ou par écrit.

Cet effort est à poursuivre car il différencie l'A. F. A. P. des services de documentation classiques qui, bien souvent, ne sont que des bibliothèques de caractère traditionnel. Il doit contribuer à créer une conception plus dynamique de la documentation.

Recherches documentaires et diffusion.

Afin de mieux répertorier toutes les informations bibliographiques qu'il sélectionne (ouvrages, articles de revues, dossiers), le Service a élaboré en 1962-1963 un nouveau *plan de classification*.

Des recherches documentaires concrètes ont pour objet des entreprises ou secteurs industriels pilotes, des organismes dont l'activité a un rapport direct avec les actions tendant à l'accroissement de la productivité.

Pour 1963, le *programme de recherches du Service* porte notamment sur les points suivants : planification en France et à l'étranger — intégration de l'analyse des ventes dans la politique commerciale — formation des vendeurs — formation et perfectionnement à la gestion de l'entreprise — formation des programmeurs — organisation (principes et moyens d'action) — actions collectives (sociétés conventionnées, bourses de sous-traitance, groupes d'auto-organisation, opérations TOP.)

De plus, des études sur la documentation et l'information économique, d'une part, sur l'application des moyens audio-visuels dans le domaine de la formation et de l'information, d'autre part, ont été entreprises avec le concours d'organismes spécialisés.

La diffusion systématique des travaux du service est matérialisée, depuis le 1^{er} janvier 1962, par une publication mensuelle, « Documentation-Productivité » qui comporte 3 fascicules : Documentation économique et sociale — Documentation technique et documentation étrangère, alternativement — une brève étude ou une traduction. Des numéros spéciaux sont consacrés à des études déterminées. Toutes ces publications sont résumées dans le tableau page suivante.

Documents publiés par le Service d'orientation et de documentation.

(2^e semestre 1962 - 1^{er} semestre 1963.)

TITRE DU DOCUMENT (nombre d'exemplaires)	NATURE DU DOCUMENT ET OBSERVATIONS (année de parution)
Actions groupées et accords inter-entreprises (1.200 ex.).	Note d'information (1962) n° spécial B, « Documentation-Productivité ».
Techniques modernes de vente (700 ex.).	Note d'information (1962) n° spécial C, « Documentation--Productivité », et compte rendu du 15 ^e cycle de conférences-visites.
Les opérations TOP — une expérience de coopération inter-entreprises (1.000 ex.).	Note d'information (1963) n° spécial D, « Documentation-Productivité ».
La gestion des stocks (1.200 ex.).	Bibliographie analytique. Épuisée fin 1961. Réédition mise à jour en 1962.
Matériels à cartes perforées et ensembles électroniques (1.100 ex.).	Bibliographie analytique (1962). Réalisée en complément des cycles de conférences A. F. A. P.
La planification française et le IV ^e Plan (1.500 ex.).	Revue de presse et bibliographie analytique (1963).
Le travail à temps partiel et notamment à mi-temps (1.000 ex.).	Compte rendu de conférences (1963). Journée d'étude organisée par le Comité national des classes moyennes.
Le livre au service de l'entreprise (2.000 ex. en 1962 ; 2.000 ex. en 1963).	Distribués lors des expositions.
<i>En préparation.</i>	
Organisation (principes et moyens d'action).	Note d'information, en liaison avec le service Productivité.
La planification à l'étranger.	Bibliographie analytique.
La documentation facteur de progrès dans l'entreprise.	Compte rendu du colloque de Mulhouse.
Documentation et Développement.	Compte rendu du colloque de Royaumont.

Enfin, le service apporte son concours régulier à la revue *Industries et techniques* sous forme de recherche de rédacteurs ou de sujets d'articles, notamment en ce qui concerne des réalisations exemplaires d'entreprises.

Décentralisation. — Colloques. — Echanges d'expériences.

L'action de décentralisation s'est réalisée en liaison avec les centres régionaux de productivité.

— *Création de cellules documentaires* : après Mulhouse, Mézières, Strasbourg, Pau, Dijon et Tours, des mesures ont été prises pour installer des relais de documentation, en 1963, à Nice, Metz, Saint-Etienne et Avignon.

— *Expositions « Le livre et le film au service de l'entreprise »* : au cours du deuxième semestre 1962 et du premier semestre 1963, de telles manifestations se sont déroulées à Nantes, Saint-Nazaire, Lorient, Tours, Metz, Avignon, Arles, Valréas. D'autres auront lieu à l'automne à Chambéry, la Rochelle et Saintes.

— *Des colloques* : sur les problèmes de documentation se sont tenus à Mulhouse en mars 1963 et à Royaumont en mai 1963 ; une manifestation analogue est prévue à Tours en novembre.

— *Sur le plan international*, sur proposition de l'A. F. A. P., les Centres nationaux de productivité ont entrepris une enquête sur « l'efficacité de la documentation et la promotion de l'idée de documentation ».

B. — LA PRESSE. — SERVICE PRESSE-INFORMATION

La presse économique et technique (quotidiens, hebdomadaires, mensuels) est tenue régulièrement au courant, par des conférences et des communiqués, de toutes les actions du Centre français de productivité et des organismes qui en dépendent plus ou moins étroitement.

Le tableau ci-après montre combien ce moyen d'information s'est accru au cours des dernières années :

	1959	1960	1961	1962	1963 1 ^{er} semestre.
Conférences de presse.....	2	6	6	6	4
Nombre de journalistes présents.	20	180	200	220	125
Communiqués de presse.....	38	48	52	56	37
Nombre d'exemplaires envoyés...	20.000	28.000	34.600	45.585	29.400

Revue de Presse : le relevé quotidien des insertions dans les journaux et revues permet de se rendre compte de l'intérêt toujours plus grand manifesté pour les questions de productivité. 1.093 articles ont été relevés au cours du premier semestre 1963.

Bulletin Inter-Productivité : cette publication bi-mensuelle n'est pas une revue, mais un bulletin d'information et de liaison de tous les organismes qui participent aux actions de productivité. Il constitue le soutien des activités du Centre français de productivité.

C. — LES MOYENS AUDIO-VISUELS. — CENTRE AUDIO-VISUEL

Les films, matériels, salles et services font l'objet d'une *location* à la journée ou à l'heure. Le tableau ci-dessous résume les prestations du C. A. V. en 1962-1963.

Prestations du centre audio-visuel.

NATURE des prestations.	ANNEE 1962 (DEUX SEMESTRES)		PREMIER SEMESTRE 1963	
	Nombre de films, matériels ou services.	Nombre de journées de mise à disposition ou d'interprétation.	Nombre de films, matériels ou services.	Nombre de journées de mise à disposition ou d'interprétation.
Vente de films.....	263		32	
Location de films.....	4.361 (C. A. V.). 686 (films extérieurs).	50.500	2.600 (C. A. V.). 680 (films extérieurs).	32.800
Location de matériel...		14.500		8.168
Location de salles.....		80 % des possibilités.		80 % des possibilités.
Prestations de techni- ciens	260 projections extérieures.		135 projections extérieures.	
Interprètes		280		178

Un fichier-répertoire des films n'appartenant pas au Centre est régulièrement mis à jour ; il contient 15.000 titres et permet la programmation de films très divers.

Démonstrations, conseils et stages : les spécialistes audio-visuels sont consultés journellement pour l'illustration par le film de sessions de formation, le choix de matériel éducatif, la création de ciné-clubs techniques, la réalisation de films. On peut évaluer à 800 le nombre des demandes de renseignements pour le premier semestre 1963.

A cela, il faut ajouter les stages, d'une durée de 1 à 5 jours : une cinquantaine ont été organisés en 1962, dont plus de la moitié pour des Centres ou Instituts étrangers ; pour le premier semestre 1963, on en compte une trentaine.

Action de décentralisation.

Le C. A. V. participe aux manifestations « Le livre et le film au service de l'entreprise », organisées en liaison avec les Centres régionaux de productivité (voir page 4). Il appuie la création de ciné-clubs techniques auprès de ces Centres, notamment à Mulhouse, Strasbourg, Limoges, Mézières, Pau, Marseille, Dijon, Bordeaux, Nantes. A l'étranger, des envois de films se font en Europe, Afrique, Moyen-Orient, Amérique. Les visites de groupes d'industriels ou étudiants étrangers ainsi que des responsables de centres de productivité, venus se documenter en vue de la création de centres audio-visuels dans leur pays, sont de plus en plus fréquentes.

Production de films pour 1962-1963 :

— *Films directement produits par le C. A. V.*

« Le temps de vivre », film consacré à l'action du C. N. A. T. Versions anglaise et espagnole établies. Diffusion à la R. T. F.

A l'étude :

— Deux films sur l'opération Top de Gennevilliers-Asnières.

— *Films produits avec la collaboration du C. A. V.*

« L'aspect technologique actuel de la France » (concours apporté à l'Office national du film canadien) ;

« A la rencontre de l'avenir » (deux émissions R. T. F. consacrées respectivement à l'Alsace et à la Bretagne) ;

« La culture du cacao au Cameroun ».

En préparation :

— un film consacré aux statistiques, en collaboration avec le Centre expérimental de la R. T. F. ;

— « Machines à penser », film sur les ensembles électroniques, coproduction avec la Compagnie des machines Bull, l'Institut pédagogique national et la R. T. F. ;

— « La pierre dans la construction moderne », coproduction avec le Syndicat national des maîtres carriers et l'Institut pédagogique national.

D. — LES CONFÉRENCES, VISITES D'ENTREPRISES, MISSIONS ET VOYAGES, SESSIONS D'ÉTUDES
SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Les manifestations du service ont pour but l'information d'une part, l'incitation et la préparation à l'action d'autre part. Celles du premier groupe (conférences et visites) touchent le public le plus étendu ; ce sont aussi les plus fréquentes. Le total des inscriptions dépasse en moyenne le millier chaque année. Quant aux séminaires de 2 à 3 jours, ils demandent une préparation plus longue et la technique de réunion limite au contraire le nombre des participants à un maximum de 15 personnes par session.

Préparation des manifestations : les programmes sont mis au point avec le concours de conseils d'entreprise, membres de l'enseignement technique, chefs d'entreprise ayant conduit des expériences ayant valeur d'exemple. Cette formule de travail est concrétisée par la création de *groupes d'études*, tel en 1962, celui du traitement de l'information.

Domaine d'application : après avoir été très vaste, il s'est spécialisé principalement dans deux branches : la modernisation de la distribution et le traitement de l'information. L'exercice 1962-1963 a vu s'opérer l'amorce d'un retour à une plus grande diversité. A cet égard, on peut constater la réapparition, dans les programmes du service, de manifestations consacrées à l'étude des problèmes de fabrication. De même dans les programmes traitant de la distribution, la place occupée par les problèmes de gestion de l'entreprise commerciale devient au moins aussi importante que celle des seules techniques de vente.

La liste des différentes actions du service depuis l'été 1962 illustre cette évolution :

1. — *Cycles de conférences, journées, voyages d'études.*

— La distribution à l'heure européenne. Voyage d'études en Belgique, Allemagne, Suède.

— La distribution d'aujourd'hui. Cycle de 10 conférences.

— Politique commerciale et production de masse. Cycle de 9 conférences.

- L'adaptation de la formation des vendeurs à l'évolution de la distribution. Journées d'études.
- Bilan de l'automatisation en France. Deux journées d'études suivies d'une série de visites.
- Présentation de quelques ensembles électroniques de gestion. Visites.
- Les ensembles électroniques au service de la gestion. Voyage d'études en Italie.
- L'automatisation administrative en Suède et au Danemark. Voyage d'études.

2. — Sessions d'études.

- Grandes surfaces et super-marchés.
- L'entrepôt de gros.
- Gestion et conduite des études.
- Initiation des ingénieurs et cadres aux méthodes comptables.
- La rentabilité d'une restauration.
- La salle de restaurant en libre-service.
- La réduction des coûts.

Le programme de l'exercice 1963-1964 comportera la reprise de certaines actions, en particulier « l'initiation des ingénieurs et cadres aux méthodes comptables ». Parmi les manifestations nouvelles, sont déjà prévus :

- un cycle de 8 conférences consacrées à des expériences originales en matière de distribution ;
- un cycle de visites sur le thème « une grande entreprise vous ouvre ses portes » ;
- un cycle de visites « cartes sur tables » (automatisation administrative) ;
- une journée d'études dans le cadre du S. I. C. O. B. ;
- une série de 3 séminaires portant sur l'application au domaine commercial des méthodes de recherche utilisées dans l'industrie ;
- la poursuite de travaux sur les formes modernes de l'hôtellerie et de la restauration.

A ces manifestations ouvertes au public, il y a lieu d'ajouter un certain nombre de séminaires ou stages préparés pour des organisations publiques ou privées et destinés à leur seul personnel.

II. — L'action régionale.

Aujourd'hui, les interventions de l'A. F. A. P. sur le plan régional sont en général destinées à lancer, soutenir ou étendre une action entreprise par un centre régional de productivité.

1° Poursuite des opérations de type traditionnel.

L'effort de sensibilisation est toujours une préoccupation de l'A. F. A. P. mais les actions de formation et d'information ne sont entreprises que dans des cas précis et lorsque le « suivi » peut en être assuré. A la suite de contacts préliminaires avec différents responsables régionaux et après envoi de questionnaires destinés à mettre au point un programme de travail avec les intéressés, des conférences, journées d'études, groupes de travail sont organisés. Parmi les réalisations en 1962-1963 : la Rochelle, la Roche-sur-Yon et Saint-Nazaire, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône (Avignon, Arles, Valréas, Port-Saint-Louis), le Morbihan, la Mayenne, l'Indre-et-Loire.

2° Promotion des actions collectives.

Les Opérations TOP (Technique-Organisation-Productivité) : elles ont pour but de faire bénéficier les petites et moyennes entreprises d'une région de l'aide des grandes firmes.

En 1963, TOP-Ardennes et TOP Basses-Pyrénées ont procédé à l'évaluation de leurs résultats et préparé une seconde vague. Top-Gennevilliers-Asnières a débuté en février 1963 après une préparation comportant en particulier un diagnostic rapide des petites entreprises participantes, jusqu'au 26 juin, date de la réunion d'évaluation, 11 séances de travail ont eu lieu suivies d'une cinquantaine d'applications dans les entreprises. TOP-Strasbourg : est en préparation ; cette opération sera le prolongement des groupes d'auto-organisation mis sur pied dans le Bas-Rhin. Des réunions de sensibilisation et des visites individuelles ont permis de recruter plus de 80 participants.

Les actions dans l'Artisanat.

Constitution de nouveaux groupes d'artisans à la Rochelle, Niort, Coutances, Mont-de-Marsan, Agen, Pau, Bayonne, Angoulême, Mulhouse et Strasbourg. Dans l'Orne, un deuxième groupe-pilote a été créé à Domfront, cependant que dans six villes du département des conférences d'initiation, groupant près de 300 auditeurs, se sont déroulées.

Il faut noter également les travaux de l'atelier-pilote des artisans vanniers de Vrivy dans les Ardennes et ceux du groupement des artisans-imprimeurs de Mayenne. Des séances d'évaluation de groupes ayant fonctionné en 1962 ont eu lieu à Nice, Mézières, Guéret, Maziac (Cantal), Dijon et Alençon.

Groupes d'auto-organisation et autres groupements.

Des évaluations systématiques des groupes d'auto-organisation ont été entreprises dans le Bas-Rhin, dans le Haut-Rhin et dans la région dijonnaise. Dans la région nogaïaise, après diffusion de l'étude sur la coutellerie, il a été décidé de rechercher les moyens de développer une action collective afin de préserver la qualité « Nogent ». D'autres groupes d'auto-organisation ou groupements ont été créés en Touraine, Savoie, Marne et Haute-Marne.

3° Etudes économiques.

Des enquêtes approfondies dans certains secteurs professionnels (coutellerie, vannerie, industries du cuir, professions libérales) prioritaires d'une région ont permis de recommander des actions pour orienter la politique des entreprises, regrouper certaines activités, rationaliser la production.

4° Création de nouveaux centres de productivité.

La mise en place de structures permanentes de productivité, l'établissement d'un programme d'action ont aidé la création de centres de productivité dans le Finistère, dans la Manche et en Savoie. Des contacts ont été pris dans l'Isère dans le même but.

III. — Les actions spécialisées.

A. — SERVICE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE

Certaines de ses activités ont un caractère d'aide technique, d'autres s'apparentent à la recherche pure. Depuis 1962, elles s'étendent à l'ensemble des domaines de la psychosociologie industrielle.

1° *Sélection et orientation professionnelle dans l'entreprise.*

En 1962-1963, le service a effectué plus de 150 examens pour le compte d'organismes et entreprises. Les chercheurs s'efforcent à une réflexion systématique sur les renseignements ainsi recueillis en vue d'améliorer la validité des méthodes psychotechniques.

2° *Problèmes de la formation.*

Depuis 1960, des études importantes ont été entreprises sur *l'évaluation des résultats des méthodes de formation appliquées au personnel d'encadrement*. Le service a été chargé, par l'O.C.D.E., de coordonner les recherches menées dans ce domaine sur le plan européen et de rédiger un rapport de synthèse qui vient d'être édité.

D'autres travaux ont porté sur l'évaluation de la formation :

- dispensée à la maîtrise dans les écoles attachées aux centres régionaux de productivité ;
- donnée aux cadres et à la maîtrise dans une grande entreprise ;
- donnée aux élèves de 3^e année H. E. C., sur le plan psychosociologique.

3° *Communications et relations humaines.*

A la suite de l'étude que le Ministère des P. T. T. avait confiée à l'A. F. A. P. en 1961 sur les *relations psychosociologiques entre les guichetiers et les usagers des postes*, des sessions de formation ont été organisées à l'intention des inspecteurs des bureaux de poste.

4° *Problèmes psychosociologiques posés par le développement économique.*

L'A. F. A. P. se préoccupe de coopérer à des actions allant dans le sens du IV^e Plan, notamment en participant à des équipes interdisciplinaires qui étudient les problèmes d'expansion économique d'une région ou d'une activité. Diverses études sont actuellement en cours :

- Le développement économique de la région d'Eprenay : vaste enquête auprès des jeunes.
- Les problèmes liés à la décentralisation dans la région d'Aquitaine : interviews approfondis auprès des industriels.
- Les problèmes de l'exercice de la médecine de groupe.
- Les problèmes du crédit et de l'épargne.

5° *Problèmes méthodologiques posés par l'évolution des sciences humaines.*

Travaux en vue d'informer les chercheurs sur les possibilités extraordinaires que leur offrent les nouveaux instruments de traitement de l'information. Préparation d'un ouvrage.

B. — LE GROUPE D'ÉTUDES ET DE MESURES DE LA PRODUCTIVITÉ

Les travaux de ce groupe sont orientés dans deux directions principales :

- Elaboration d'un programme de recherches à long terme visant notamment à relier les mesures de la productivité (à l'échelon national ou par branches d'activité) à la comptabilité nationale.
- Approfondissement des méthodes de mesure de la productivité sur le plan de l'entreprise.

Etudes en cours en 1963.

1. — « *Planification et productivité* » : suite à l'étude intitulée « Résultats et problèmes de la mesure de la productivité en France » (1949-1959).
2. — *Les perspectives de développement de l'agriculture française et de l'économie nationale d'ici 1975* : ce travail complète l'étude sur les conditions de réalisation de la parité des revenus au cours de la période 1959-1965.
3. — *Les niveaux de productivité des six agricultures de la C.E.E. et de leurs grandes régions.*
4. — *Le coefficient de capital* : cette étude concerne le rapport entre les investissements et l'accroissement de la productivité par branche d'activité.
5. — Enquête statistique sur les *facteurs de productivité dans les entreprises.*
6. — Réunion d'une documentation sur les conditions de *réduction de la durée du travail* dans les pays voisins de la France.
7. — *La productivité dans les services* : les conséquences économiques et sociales du développement de la part des services dans la consommation des entreprises et des ménages.

C. — LE GROUPE D'ÉTUDES « RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT »

Le terme « Recherche et développement » (R. et D.) désigne l'ensemble des opérations qui relèvent de la recherche scientifique et technique et qui aboutissent aux applications industrielles des découvertes.

Objectifs du groupe « R. et D. ».

Créé en octobre 1962 au sein de l'A. F. A. P., il doit regrouper, coordonner et animer les diverses approches techniques, économiques, statistiques des problèmes concernant le développement du progrès technique, en liaison avec le Commissariat général au Plan d'équipement et de productivité (C. G. P. E. P.) et la Délégation générale à la Recherche scientifique et technique (D. G. R. S. T.).

Activités du groupe « R. et D. ».

1. — *Constitution d'une équipe de chercheurs* : une trentaine de chercheurs de disciplines diverses (économie, mathématique, psychologie, sociologie...) ont progressivement été réunis ; ils constituent généralement un groupe d'études dit « groupe de base » dont le rôle est principalement de réaliser une réflexion permanente sur les objectifs et programmes du G. R. D., de proposer des sujets de recherche et des activités nouvelles.
2. — *Recherches* :
 - Création des circuits administratifs d'examen et d'agrément des recherches : une commission de coordination présidée par le chef du service Productivité et groupant les représentants du Plan, de la D. G. R. S. T. et du G. R. D. a été réunie.
 - Etablissement des textes des contrats.
 - Définition du programme général de recherches.

Les recherches et études en cours portent sur les points suivants : financement en R. et D., rentabilité de l'innovation, productivité et innovation, pro-

blèmes humains dans l'industrie privée française, la propagation de l'innovation, problèmes psychosociologiques de l'innovation, obsolescence au niveau de la firme, profit de la recherche dans une firme de construction de machines-outils, incidence de la fiscalité sur R. et D. en France et dans le Marché Commun.

3. — *Documentation* : un fichier aussi exhaustif que possible de la documentation en R. et D. est en constitution ; une bibliothèque spécialisée est en création.
4. — *Contacts et échanges d'information* : avec les milieux universitaires et industriels, les groupes de recherches étrangers, en particulier les universités américaines, la Délégation générale à la Recherche scientifique, les autres groupes d'étude dans l'orbite du Plan, divers centres d'études économiques et de prévision.

Perspectives pour le prochain exercice.

Outre la réalisation des programmes de recherches et de documentation mis en route, les travaux du groupe porteront sur : les relations entre l'investissement en R. et D., les accroissements de productivité et la croissance économique, l'élaboration de méthodes de prévision centrées sur l'investissement en R. et D., la création de modèles d'investissements en R. et D. au plan de l'entreprise.

ANNEXE III

NOTE SUR LES SUBVENTIONS TENDANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

Les crédits inscrits au chapitre 44-14 du budget du commissariat général du Plan d'Équipement et de Productivité (titre IV. — Interventions publiques) sous la rubrique « Subventions tendant à favoriser le développement de la productivité » sont destinés à assurer le relais du programme financé par le Fonds national de la Productivité constitué à l'origine par une dotation du Gouvernement des États-Unis et dorénavant épuisé.

Les actions subventionnées à ce titre répondent à des caractéristiques précises :

— Financement *partiel* de programme de développement de la productivité dont le complément financier — en général égal à plus de 50 % du coût total — est apporté par les intéressés eux-mêmes ;

— Octroi des crédits après *avis préalable* de la Commission restreinte du Comité national de la productivité composée de représentants des Ministères techniques, des organisations patronales, des milieux agricoles et des syndicats de salariés (C. G. C., C. G. T.-F. O., C. F. T. C.) ;

— Versement des fonds par les soins de l'Association française pour l'accroissement de la productivité sur ordres de paiement du chef de service de la productivité après contrôle des justifications trimestrielles de dépenses fournies par les bénéficiaires de subventions.

Depuis la fusion du Commissariat général du Plan et du Commissariat général à la Productivité, et plus précisément depuis la promulgation du IV^e Plan, les grandes orientations du programme de productivité pour les années à venir font partie intégrante du plan de développement économique et social (cf. chapitre Productivité du IV^e Plan) : ses réalisations figurent dans les rapports d'exécution publiés annuellement (cf. Projet de texte pour le rapport d'exécution du IV^e Plan 1963, actuellement en cours d'impression).

Par ailleurs, le Service de la productivité du Commissariat général du Plan et l'Association française pour l'accroissement de la productivité ont publié au cours de l'année écoulée, sous le titre « Actions de productivité », un rapport d'activité concernant les années 1961 et 1962 qui fait le point des actions entreprises au cours de cette période à l'initiative ou avec l'aide des pouvoirs publics en matière d'aide à l'accroissement de la productivité.

Ces actions ont par définition le caractère d'*actions pilotes ou exemplaires* intéressant plusieurs catégories d'agents économiques.

Pour ces raisons mêmes elles sont très diverses puisque aussi bien la mission du service de la productivité et de l'A. F. A. P. est essentiellement une mission de conception, d'impulsion, d'expérimentation et de coordination toujours appuyée sur la volonté délibérée et sur la participation directe des entreprises, des professions et des différents milieux intéressés à leur réalisation (enseignement, organisations syndicales, conseillers d'entreprises, etc.).

Il est toutefois traditionnel de classer les programmes de productivité sous quatre grandes rubriques, à savoir :

- les études et les recherches ;
- l'aide aux centres professionnels régionaux de productivité ;
- les actions d'information, de diffusion et d'expérimentation ;
- la formation aux disciplines de productivité.

C'est donc en fonction de ce classement qu'il sera rendu compte ci-dessous de l'emploi des crédits inscrits au chapitre 44-14 qui, fixés par la loi de finances du 22 décembre 1962, à 6.500.000 F, ont été, en cours d'exercice, réduits à 6.200.000 F en vertu des économies décidées par le Gouvernement et se trouvent, à la présente date, engagés en totalité.

I. — Etudes et recherches.

L'ensemble des subventions octroyées à ce titre représente 1.100.000 F.

Elles visent essentiellement :

a) *En ce qui concerne la mesure et les facteurs de productivité.*

La poursuite et la mise à jour des études théoriques et méthodologiques que requiert l'analyse de la productivité dans le cadre de la nation, de la branche d'activité et de l'entreprise. Elles concernent notamment la place du concept et de la mesure de la productivité dans l'élaboration et la mise en application du Plan, les comparaisons internationales, l'analyse des coefficients de capital dans les différentes branches d'activité, l'analyse de l'évolution de la productivité agricole dans les six pays du Marché commun, la réalisation de la parité des revenus agricoles, les relations entre l'évolution de la durée du travail et la productivité.

Par ailleurs, les études de productivité par branches d'activité réalisées en 1962 en ce qui concerne les secteurs du bâtiment et des travaux publics, de l'élevage, de la sidérurgie ont été actualisées. Ces études ont en outre été étendues aux secteurs des industries agricoles et alimentaires, de la brasserie, de l'hôtellerie.

Un important travail a été réalisé sur l'évolution de la productivité dans les Services (à l'exception du Commerce), secteur encore mal exploré. L'étude suggère que l'élévation de la productivité dans certains services a été plus forte que celle primitivement envisagée et tire les premiers enseignements des résultats du recensement de la population de 1962.

Enfin, une importante étude a été mise au point en collaboration avec les Instituts de préparation aux affaires, les centres régionaux et les centres professionnels de productivité : il s'agit d'enquêtes directes et approfondies sur la représentation que se font les chefs d'entreprise des principaux facteurs de productivité et de leur évolution. En vue de préparer dans les meilleures conditions une telle étude qui s'avère particulièrement délicate, une pré-enquête est actuellement en cours.

b) *En ce qui concerne l'agriculture.*

— Une série d'études socio-économiques concernant le Massif Central réalisées avec le concours de la Société pour la mise en valeur de la région Auvergne-Limousin (Somival) ;

— Une importante enquête sur l'évolution de la qualité bactériologique du lait, de la production à la transformation réalisée conjointement par la Fédération nationale des producteurs laitiers, la Fédération nationale des coopératives laitières et le Centre pour l'accroissement de la productivité des entreprises laitières ;

c) *En ce qui concerne les transports :*

— le programme du Centre d'études, de gestion et de productivité du transport élaboré par l'Association pour le développement de la formation professionnelle dans les transports qui portera sur les méthodes comptables et sur les modes les plus rationnels de recours aux crédits nécessaires à la réalisation de certains objectifs définis par le Plan, sur la coordination des initiatives régionales et locales, enfin sur l'élaboration de documents standardisés facilitant l'embauche et le perfectionnement du personnel et l'organisation du travail. Ce cercle d'études pourrait constituer l'amorce d'un véritable Centre de productivité des transports routiers ;

— l'étude engagée par l'Institut des transports aériens concernant l'emballage, la manutention et les problèmes des structures et d'organisation dans le transport aérien des marchandises ;

— l'étude engagée par l'Organisme national de sécurité sociale concernant la dégradation de l'état physiologique des conducteurs de véhicules automobiles au cours de l'exercice prolongé de la conduite.

d) *En ce qui concerne enfin l'aménagement des horaires de travail :*

— le Comité national pour un aménagement des temps de travail (C. N. A. T.) a poursuivi avec l'aide du Service de la Productivité ses travaux en vue de la généralisation de la journée continue dans les grandes agglomérations et de l'étalement des congés annuels ;

— il procède par ailleurs, en liaison avec le Ministère des Affaires culturelles, à la réalisation d'une enquête par sondage sur les migrations alternantes et les loisirs de la population du grand ensemble de Massy-Antony.

II. — Aide aux centres régionaux et professionnels de productivité.

La tâche de coordination et d'incitation qui a été confiée au Service de la Productivité le conduit à démultiplier autant que faire se peut son action et à s'appuyer, dans toute la mesure du possible, sur des organismes existants en dehors de lui et disposant de l'audience des milieux qu'il se propose de sensibiliser ou de former.

Cette politique l'a amené à susciter ou à encourager sur le plan régional et sur le plan professionnel la création de relais qui, par les contacts permanents qu'ils entretiennent entre eux et avec le service, constituent un réseau extrêmement commode pour la diffusion des idées nouvelles, les échanges d'expériences et la formation des hommes.

a) Les centres professionnels.

On sait qu'il existe actuellement plus de trente centres professionnels de productivité agissant en liaison avec le service. Une vingtaine d'entre eux bénéficient actuellement de subventions en vue de la réalisation de leurs programmes. Au cours de l'exercice 1963 les crédits octroyés à ce titre se sont élevés à 1.000.000 F.

Ces crédits ont permis de reconduire ou d'étendre les programmes des centres :

- de la chaudronnerie-tôlerie ;
- de l'optique et des instruments de précision ;
- de la chaussure ;
- des industries cotonnières ;
- de la bonneterie ;
- des produits de carrières et matériaux de construction ;
- des architectes,

venus à expiration en cours d'année.

Ils ont en outre permis la création de centres de productivité dans des professions très dispersées et cependant importantes en raison de l'incidence de leurs prix de revient sur le coût d'objets de consommation courante, à savoir :

- la profession de l'ameublement et de la literie ;
- la profession de l'ennoblissement textile (teintures et apprêts).

Enfin les efforts poursuivis depuis de nombreuses années par le Service de la Productivité pour faire pénétrer les notions de productivité au sein des professions libérales ont abouti, à la suite des initiatives prises par les notaires à Lyon et par les avocats à Marseille, à la création, dans le cadre du Comité national de liaison des classes moyennes, d'un Centre national de productivité et d'expansion des professions libérales dont le rôle n'est pas négligeable dans une économie où la part des « activités tertiaires » tend, comme l'a montré le dernier recensement, à devenir prépondérante.

b) Les centres régionaux de productivité.

L'ensemble des subventions de fonctionnement accordées en 1963 aux centres régionaux et départementaux de productivité qui, rappelons-le, sont, dans tous les cas où les circonstances locales le permettent, intégrés dans les comités d'expansion économique, représente 550.000 F. Ces ressources, qui s'ajoutent aux contributions des conseils généraux, des chambres de commerce et des syndicats d'employeurs qui participent à l'action de ces organismes, ont permis d'assurer ce fonctionnement des centres déjà en place à :

- | | | |
|----------------------|-----------------|-------------------|
| — Avignon ; | — Lyon ; | — Nice ; |
| — Bordeaux ; | — Marseille ; | — Pau ; |
| — Castres ; | — Mézières ; | — Reims ; |
| — Chaumont ; | — Montpellier ; | — Rodez ; |
| — Clermont-Ferrand ; | — Mulhouse ; | — Saint-Etienne ; |
| — Dijon ; | — Nancy ; | — Strasbourg ; |
| — Lons-le-Saulnier ; | — Nantes ; | — Toulouse, |

et la création des centres de :

- | | | |
|--------------|-----------------|-----------|
| — Alençon ; | — Châteauroux ; | — Troyes. |
| — Brest ; | — Lorient ; | |
| — Chambéry ; | — Saint-Lô ; | |

D'autres sont prévus à Annecy et Limoges.

III. — Information. — Diffusion. — Expérimentation.

Cette catégorie de projets qui est caractéristique des interventions du Service de la Productivité puisqu'elles constituent précisément des actions exemplaires et pilotes est aussi, en volume, la plus importante puisque près du tiers des crédits du chapitre 44-14 lui a été consacré, soit..... 2.000.000 de francs.

Ces crédits ont servi à assurer :

a) *Sur le plan national* la réalisation :

— du programme de documentation, d'information, de diffusion, d'échanges d'expériences (missions, sessions d'études, etc.) et d'interventions en province de l'Association française pour l'accroissement de la Productivité (cf. rapport d'activité présenté par ailleurs en ce qui concerne les crédits de fonctionnement affectés à cette association au titre du chapitre 44-12).

En ce qui concerne plus précisément la coopération technique avec l'étranger le Service a assuré l'organisation de séjours de longue durée en France de 45 stagiaires isolés et de 25 missions ou stages groupés cependant qu'il organisait 25 missions d'études à destination de pays étrangers.

b) *Sur le plan régional* le déroulement :

— de nombreuses actions animées à l'échelon local, dans le cadre notamment des Centres de Besançon, Bordeaux, Châteauroux, Dijon, Montpellier, Nancy, Nantes, Rodez, Toulouse, Tours et Saint-Etienne, et qui visent :

- l'organisation de sessions de formation ou de perfectionnement aux méthodes modernes de vente ou de gestion ;
- la formation des salariés industriels et agricoles aux problèmes économiques, etc. ;
- l'assistance technique au commerce ;
- la commercialisation des produits agricoles ;
- la constitution de groupes d'auto-organisation ;
- la coopération interfirmes ;
- la création de bourses de sous-traitances ;
- le regroupement d'entreprises.

c) *Sur le plan professionnel* :

Sans négliger les actions de cette nature qui sont incluses dans les programmes des Centres professionnels évoqués ci-dessus il convient d'attirer l'attention sur le fait que les subventions ont permis :

— en matière de construction la réalisation :

— du programme du Groupement interprofessionnel pour l'accroissement de la productivité dans le bâtiment (Interapro) qui comporte l'organisation de plus de 200 sessions d'information, de formation et d'études représentant plus de 100 journées d'études collectives. Trente nouveaux chantiers pilotes répartis dans toute la France (notamment à Cherbourg, Dijon, Marseille, Metz, Mulhouse, Nantes, Orléans, Saint-Lô et Strasbourg) ont été ouverts au cours de l'année : ils servent à la diffusion et contribuent à l'effort d'organisation des chantiers et à la rationalisation du marché de la construction grâce à la participation de toutes les catégories professionnelles du bâtiment.

— en matière de transport et de manutention la réalisation :

— du programme de diffusion et de formation de l'Institut d'emballage et de conditionnement (I. F. E. C.) ;

— du programme de diffusion de l'Association française des usagers techniciens d'études d'implantation et de manutention (Afuteim) qui complétera le programme d'information et de formation précédemment mis en place avec le concours du Fonds national de la Productivité par l'Association française pour l'accroissement de la Productivité et l'Institut de formation aux techniques d'implantation et de manutention (I. F. T. I. M.) ;

— du programme de l'Association pour le développement de la productivité dans les transports routiers en vue de l'analyse du rôle et du fonctionnement des bureaux régionaux de prêt constituant le premier stade d'un programme d'ensemble portant notamment sur la gestion et l'organisation de ces bureaux, la mise en place des circuits d'information et de liaison, l'étude et la réalisation de matériels prototypes de comptabilité, de statistiques et de télécommunications.

— en matière d'artisanat :

Indépendamment de l'action du Centre national d'études techniques de l'artisanat (C. N. E. T. E. A.) et de la Fédération nationale des artisans du bâtiment qui se poursuivent,

— la réalisation par le Centre des jeunes artisans de sessions sur les problèmes économiques et sur les problèmes de gestion ;

— la constitution de nouveaux groupes interprofessionnels d'auto-organisation dans l'artisanat dans les départements suivants :

- | | |
|----------------------|--------------------|
| — Aveyron. | — Orne. |
| — Charente-Maritime. | — Basses-Pyrénées. |
| — Deux-Sèvres. | — Savoie. |
| — Gironde. | — Seine-et-Oise. |
| — Haut-Rhin. | — Vaucluse. |

IV. — Formation.

Les subventions octroyées pour les programmes de formation s'élèvent à 1 million 430.000 F. Elles ont permis de toucher de nouveaux publics soit sur le plan professionnel, soit sur le plan régional.

Le Centre d'études et de recherches de productivité dans l'enseignement technique (C. E. R. P. E. T.), dorénavant subventionné uniquement pour ses actions pilotes en matière d'enseignement technique industriel, poursuit dans 22 établissements d'enseignement technique (collèges, lycées et écoles nationales d'arts et métiers) l'étude de méthodes et de matériel pédagogique mieux adaptés aux besoins de l'économie moderne et qui, s'ils se révèlent efficaces, seront ensuite diffusés à l'ensemble des professeurs de l'enseignement technique.

Parallèlement, en ce qui concerne l'enseignement primaire, une subvention a été attribuée en vue d'organiser des stages de perfectionnement à l'intention des instituteurs chargés d'assurer l'enseignement post-scolaire agricole. Ces stages qui se dérouleront à Bourg (Ain) dans le cadre de l'Association départementale pour l'enseignement agricole porteront particulièrement sur les techniques para-agricoles dont la connaissance est aujourd'hui indispensable ; leur programme a été défini en commun par le Service de la Productivité et l'Association pour l'encouragement à la productivité agricole (A. P. E. P.) sous l'égide des services du Ministère de l'Éducation Nationale.

Une subvention a également été octroyée à l'Association des directeurs des Centres universitaires d'administration des entreprises dont le fonctionnement est dorénavant totalement repris en charge par l'Éducation Nationale. Cette subvention de la productivité a pour objet de faciliter les échanges d'expériences entre directeurs des centres, notamment en ce qui concerne le renouvellement des méthodes pédagogiques et l'adaptation de l'enseignement à l'évolution économique et sociale.

En matière de transport deux programmes de formation importants ont été engagés, l'un qui concerne la formation professionnelle des artisans et salariés de la batellerie, l'autre qui concerne la formation professionnelle des dockers.

Enfin, il convient de souligner l'ampleur des moyens mis à la disposition des organisations syndicales C. G. C., C. G. T.-F. O. et C. F. T. C. (près de 900.000 F) pour assurer l'information et la formation économique des militants syndicaux et notamment de ceux qui sont appelés à siéger dans les Commissions du Plan et dans les instances régionales.

Cette action prend la forme, d'une part, d'études et de recherches, d'autre part, de cours d'initiation économique dans des stages de longue ou de courte durée, de cours du soir et par correspondance.

Par ailleurs les centrales syndicales réalisent des brochures d'initiation sur le IV^e Plan à l'intention de leurs adhérents.